

NEWS RELEASE

For Immediate Release

THE LIBERAL GOVERNMENT HANDS \$42 BILLION IN CONSTRUCTION PROJECTS TO CHINA AT EXPENSE OF CANADIANS

MARKHAM, Ontario, August 20, 2019—The federal government announced on August 9, 2019, that it will be granting full duty remissions on illegally dumped fabricated steel from China to supply two liquid natural gas (LNG) projects located in British Columbia. Their recent action was announced with their assurance that “trade barriers would not be permitted to stand in the way of these historic private sector investments”.

The two projects involved are LNG Canada and Woodfibre LNG, both located on the coast of B.C. The partners in LNG Canada are made up of a consortium of investors of which include China. These two LNG projects will be *modularized*, meaning they will be built in smaller shippable pieces with all the equipment and components preinstalled. The modules will be connected on site, requiring very few construction workers. Essentially, in doing so, the largest project ever in the history of Canada will be handed over to Chinese businesses and workers.

“The announcement was very disappointing,” says Ed Whalen, President & CEO of the Canadian Institute of Steel Construction (CISC). “These two projects, if done in Canada, would have created hundreds of thousands of construction jobs for all trades across the country. Projects like these employ skilled workers from all over Canada and not just in the local area. This is a hundreds-of-thousands-of-jobs-lost kind of mistake.”

The duties on fabricated structural steel have been implemented by the Canadian International Trade Tribunal (CITT) under the Special Import Measure Act (SIMA) after proof that China, South Korea and Spain were found to be illegally dumping into Canada. An appeal of the CITT’s decision is currently still pending in the Federal Court of Appeal.

“The government has called SIMA and the rulings of the CITT ‘trade barriers’ in their announcement! For the Government of Canada to call their own fair trade process a trade barrier is dumbfounding,” says Whalen. “This statement will send shock waves across all Canadian industries contemplating future capital investment and their viability in Canada.”

Last fall, the federal government provided \$275 million of taxpayers’ money to LNG Canada to encourage the project to go ahead. Interestingly, the maximum duty on steel from China would have been \$275 million in total cost.

“For the Liberal government to double down with a remission was not necessary. They got their duty money last fall and now they get it twice,” says Whalen. “Minister Morneau also stated last fall the government would let the legal process take its course before any further action by government. The Liberal remission appears to be a pre-emptive move to override or influence the courts.”

Modules are custom for each construction project. Canada has been assembling modules for many years with the projects like those in Alberta. The argument that Canada does not or can’t do this work is false. What is true is that international oil and gas companies want the lowest cost, China’s illegal dumping and subsidizing provides that, the government of Canada will offer the legal framework to allow this to happen and Canadian construction workers no longer have access to projects in Canada.

BACKGROUND

The CITT levied trade duties against China in June 2017. China was proven to be illegally dumping fabricated steel into Canada at up to 48 per cent, in addition to illegally subsidizing its industry at up to \$2,300 per metric tonne. Since then, a

number of LNG companies have requested waivers on these duties in order to complete any related projects with the use of illegally dumped Chinese fabricated structural steel and modules.

ABOUT CISC

The Canadian Institute of Steel Construction (CISC) is Canada's voice for the steel construction industry, providing leadership in sustainable design, construction, efficiency, quality and innovation.

The Canadian steel construction sector is a vibrant \$5 billion industry, which employs over 130,000 people in its supply chain.

-30-

Media Contact:

Maricelle Ambat

Marketing & Communications Coordinator

(905) 604-3231 ext. 107

mambat@cisc-icca.ca

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL DONNE 42 MILLIARDS DE DOLLARS EN PROJETS DE CONSTRUCTION À LA CHINE AUX DÉPENS DES CANADIENS

MARKHAM (Ontario), le 20 août 2019 – Le gouvernement fédéral a annoncé le 9 août 2019 qu'il accordera des remises intégrales de droits de douane sur l'acier ouvré et en situation illégale de dumping en provenance de la Chine pour alimenter deux projets de gaz naturel liquéfié (GNL) situés en Colombie-Britannique. Cette récente action avait été annoncée avec l'assurance qu'on « ne permettrait pas que les obstacles au commerce entravent ces investissements historiques du secteur privé ».

Les deux projets en cause sont LNG Canada et Woodfibre LNG, tous deux situés sur la côte de la C.-B. Les partenaires de LNG Canada sont un consortium d'investisseurs dont la Chine. Ces deux projets de GNL seront *modulaires*, ce qui signifie qu'ils seront construits au moyen de petites pièces expédiables sur lesquelles tout le matériel et les composants auront été préinstallés. Les modules seront assemblés sur place, ce nécessitera très peu de travailleurs de la construction. Essentiellement, ce faisant, le plus important projet de l'histoire du Canada sera confié aux entreprises et aux travailleurs chinois.

« L'annonce a été très décevante, affirme Ed Whalen, président et chef de la direction de l'Institut canadien de la construction en acier (ICCA). Si ces deux projets avaient été réalisés au Canada, ils auraient créé des centaines de milliers d'emplois dans la construction pour tous les métiers à l'échelle du pays. De tels projets emploient des travailleurs qualifiés de partout au Canada et pas seulement dans la région. Il s'agit vraiment d'une erreur à la hauteur de centaines de milliers d'emplois perdus. »

Les droits sur l'acier de construction ouvré ont été imposés par le Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) en vertu de la Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI) après qu'il ait été démontré que la Chine, la Corée du Sud et l'Espagne faisaient du dumping illégal au Canada. Un appel de la décision du TCCE est actuellement en instance devant la Cour d'appel fédérale.

« Le gouvernement a désigné la LMSI et les décisions du TCCE comme des "obstacles commerciaux" dans son annonce! Que le gouvernement du Canada qualifie son propre processus de commerce équitable d'obstacle au commerce est simplement ahurissant, affirme M. Whalen. Cette déclaration enverra des ondes de choc dans toutes les industries canadiennes qui envisagent de futures dépenses en immobilisations et leur viabilité au Canada. »

L'automne dernier, le gouvernement fédéral a versé 275 millions de dollars en argent des contribuables à LNG Canada pour favoriser la mise en œuvre du projet. Fait intéressant, le droit de douane maximal sur l'acier en provenance de la Chine aurait été de 275 millions de dollars au total.

« Il n'était pas nécessaire pour le gouvernement libéral d'en remettre ainsi avec une remise. Ils ont reçu l'argent des remises de droits l'automne dernier et maintenant ils l'obtiennent une deuxième fois, dit M. Whalen. Le ministre Morneau a également déclaré l'automne dernier que le gouvernement laisserait le processus judiciaire suivre son cours avant de prendre d'autres mesures. La détaxe libérale semble être une manœuvre préventive visant à contourner ou à influencer les tribunaux. »

Les modules sont personnalisés pour chaque projet de construction. Le Canada assemble des modules depuis de nombreuses années dans des projets comme ceux de l'Alberta. L'argument voulant que le Canada ne peut pas ou ne veut pas faire ce travail est faux. La réalité, c'est que les compagnies pétrolières et gazières internationales veulent le coût le plus bas, que le dumping et les subventions illégaux de la Chine permettent d'obtenir ce coût le plus bas, que le

gouvernement du Canada offrira le cadre juridique permettant une telle situation, et que les travailleurs canadiens de la construction n'auront plus accès à des projets au Canada.

CONTEXTE

Le TCCE a imposé des droits commerciaux à la Chine en juin 2017. Il avait été démontré que la Chine faisait du dumping illégal d'acier ouvré au Canada, jusqu'à concurrence de 48 %, en plus de subventionner illégalement son industrie pour un montant pouvant aller jusqu'à 2 300 \$ la tonne métrique. Depuis, un certain nombre d'entreprises de GNL ont demandé des renoncements à l'égard de ces droits afin de mener à bien tout projet connexe en utilisant de l'acier de construction et des modules fabriqués en dumping illégal en Chine.

AU SUJET DE L'ICCA

L'Institut canadien de la construction en acier (ICCA) est le porte-parole du Canada pour l'industrie de la construction en acier, assurant un leadership en matière de conception durable, de construction, d'efficacité, de qualité et d'innovation.

Le secteur canadien de la construction en acier est une industrie dynamique de 5 milliards de dollars qui emploie plus de 130 000 personnes dans sa chaîne d'approvisionnement.

-30-

Relations avec les médias :

Maricelle Ambat

Coordinatrice, Marketing et communications

905 604-3231, poste 107

mambat@cisc-icca.ca